

Ecole Primaire Publique « Aux quatre vents » Brécé

Procès Verbal du Conseil d'école du 19 octobre 2021

Présents :

- Parents d'élèves : Mme Burgault ; Mme Carfantan ; Mme Coudert-Marion ; Mme Malapel ; Mme Herpin ; Mme Pichard ; M. Brochard ; M. Heissat et M. Le Berre.
- Municipalité : M. Chevance (Maire) et Mme Pédrone (Adjointe aux affaires scolaires).
- Enseignants : Mme Carrega ; Mme Foucrit ; Mme Leclerc ; Mme Grémillon ; Mme Arnoud ; Mme Mallejac ; M. Gautrais ; M. Charpiot et M. Le Goff.
- Périscolaire : Mme Gicquiaux (DTA Léo Lagrange) et Mme Guilmin (Coordinatrice Léo Lagrange)
- ATSEM : Mme L'Afféter.

Excusés :

- I.E.N Cesson Sévigné : Mr Vinçot.
- Parents d'élèves : Mme Ollivault ; Mme Maillard.
- Enseignantes : Mme Thézé ; Mme Aubin ; Mme Plantard.

Ordre du jour :

1. Résultats des élections et installation du conseil d'école
2. Bilan de la rentrée
3. Règlement intérieur
4. Sécurité
5. Activités Pédagogiques Complémentaires
6. Activités et projets pour l'année 2021/2022
7. Travaux
8. Questions diverses

Tour de table avec présentation de chacune des personnes présentes.

Président de séance : M. Le Goff (directeur).

Secrétaire de séance : Mme Foucrit (enseignante).

1. Résultats des élections et installation du conseil d'école

Participation	
Nombre d'inscrits	315
Nombre de votants	165
Nombre de bulletins blancs ou nuls	18
Nombre de suffrages exprimés (S)	147
Taux de participation	52.38%

Le vote s'est effectué uniquement par correspondance.

M. Le Goff remercie les parents d'élèves pour leur aide logistique dans l'organisation du vote.

Les candidats et candidates déclarés.e.s élu.e.s :

Nom Prénom	Liste	Qualité
LE BERRE Tanguy	Liste parents non constituée en assoc.	Titulaire
MALAPEL Morgane	Liste parents non constituée en assoc.	Titulaire
COUDERT-MARION Sophie	Liste parents non constituée en assoc.	Titulaire
MAILLARD Natacha	Liste parents non constituée en assoc.	Titulaire
HEISSAT Joseph	Liste parents non constituée en assoc.	Titulaire
OLLIVAUTL Sophie	Liste parents non constituée en assoc.	Titulaire

PICHARD Hélène	Liste parents non constituée en assoc.	Titulaire
HERPIN Sabine	Liste parents non constituée en assoc.	Titulaire
CARFANTAN Diane	Liste parents non constituée en assoc.	Titulaire
BURGAULT Karine	Liste parents non constituée en assoc.	Suppléant
BROCHARD Etienne	Liste parents non constituée en assoc.	Suppléant

La composition et les compétences du conseil d'école sont expliquées.

Composition du conseil d'école :

- Le conseil d'école est composé du directeur de l'école (président), de l'ensemble des enseignants affectés à l'école, du maire et d'un conseiller municipal, des représentants de parents d'élèves (autant de représentants que de classes, donc 9 pour Brécé) et d'un Délégué Départemental de l'Education Nationale (pas de nomination sur l'école). L'ensemble de ces membres a le droit de vote.
- L'Inspecteur de L'Education Nationale assiste de droit aux réunions.
- Certaines personnes (ATSEM, périscolaire, médico-scolaire, suppléants des représentants des parents d'élèves...) peuvent être invitées à assister au conseil d'école. Elles n'ont pas le droit de vote.

Compétences du conseil d'école :

- Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.
- Il adopte le projet d'école.
- Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur les questions intéressant la vie de l'école (les actions pédagogiques et éducatives, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions d'inclusion des enfants en situation de handicap, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, le respect des valeurs et principes de la République).
- Il peut proposer un projet d'organisation de la semaine scolaire au DASEN après avis de l'IEN. Pour l'organisation de la semaine, M. Le Goff rappelle que, dans les textes, la règle est 9 ½ journées. La semaine de 4 jours est l'exception.

Point important, le conseil d'école n'a pas pour objet de régler des problématiques individuelles.

Le PV du conseil d'école du 22 juin 2021 est adopté à l'unanimité.

2. Bilan de la rentrée

Répartition par niveau :

- TPS 6
- PS 19
- MS 22
- GS 19
- **Total maternelle : 66**
- CP 26
- CE1 27
- CE2 27
- CM1 43
- CM2 28
- **Total élémentaire : 151**
- **Total école : 217**

Stabilité des effectifs sur l'ensemble de l'école même si on peut constater une légère baisse en maternelle.

Rentrée 2020 : 73 élèves en maternelle ; 145 élèves en élémentaire. Total : 218 élèves.

Rentrée 2019 : 69 élèves en maternelle ; 151 élèves en élémentaire. Total : 220 élèves.

Répartition par classe :

- Mme CARREGA : Mat 1 (TPS/PS/MS/GS) 22 élèves
- Mme FOUCRIT : Mat 2 (TPS/PS/MS/GS) 22 élèves
- Mmes LECLERC : Mat 3 (TPS/PS/MS/GS) 22 élèves
- Mmes GREMILLON et PLANTARD : CP 21 élèves
- Mmes THEZE et PLANTARD : CP/CE1 22 élèves
- Mmes AUBIN et DESPRAT : CE1/CE2 24 élèves
- Mme MALLEJAC : CE2/CM1 27 élèves
- M. CHARPIOT : CM1 29 élèves
- Mme ARNOUD et M. LE GOFF : CM2 28 élèves

Total : 217 élèves pour 171 familles.

Rappel des règles de la carte scolaire (ouverture/fermeture de classe) par Mr Le Goff.

3. Règlement intérieur

Règlement transmis au préalable par mail.

Distribution d'un document de travail avec des propositions de modifications dont l'objectif est un allègement et une meilleure lisibilité du règlement intérieur.

Lecture, présentation et discussion des modifications proposées.

Vote du règlement intérieur.

4. Sécurité

Rappel des 3 grands risques (incendie, risques majeurs et attentat intrusion) et des exercices réglementaires à effectuer dans l'année.

- Un exercice « Alerte incendie » a été effectué mardi 21 septembre.
 - Les points de rassemblement ont été matérialisés (panneaux).
 - Les classes du CP/CE1 au CM2 se rassemblent en contrebas de la cour n°2.
 - La classe de CP et les classes de maternelle se rassemblent dans la cour maternelle : 2 classes en contrebas de la cour entre la salle de motricité et le garage à vélos et 2 autres classes en haut de la cour près de la petite maison (jeu).
 - Les classes 10/11 ont un système d'alarme indépendant.
 - Rappel : quand une évacuation est nécessaire, les parents ne doivent pas chercher leurs enfants. Dans un premier temps, la crise est uniquement gérée par l'équipe de l'école.
- Mardi 12 octobre : Exercice « Alerte intrusion » réalisé. Bons réflexes des enfants. Exercice effectué sous forme de jeu pour les maternelles (Jeu du géant).
- Lors de la visite de la commission de sécurité, la formation du personnel de l'école avait été soulevée. Pour les enseignants, ce type de formation devrait être à la charge de l'employeur c'est-à-dire à l'Education Nationale. Mais, pour l'instant, aucune formation n'est programmée. La municipalité a donc organisé une formation « incendie » de deux heures pour les enseignants et les ATSEM le mercredi 13 octobre 2021. Excellent retour de tous les participants. Remerciements à la municipalité.

5. Activités Pédagogiques Complémentaires

- Compte tenu de la situation sanitaire, les APC sont centrées sur la difficulté scolaire avec deux axes de travail privilégiés : les mathématiques et le français.
- Chaque enseignant gère les APC dans sa classe (temps méridien ou soir après la classe).
- Les familles des enfants concernés sont informées du dispositif et doivent signer une autorisation.
- En moyenne, 2 à 4 élèves par classe participent aux APC par période.

6. Activités et projets pour l'année 2021/2022

Avec la situation sanitaire et l'incertitude liée à la pandémie, il est très difficile de se projeter.

- Natation : 33 séances à Cesson Sévigné pour l'élémentaire.
Choix de ne pas brasser les classes donc 4 cycles de 8 à 9 séances. Moins de séances mais les élèves sont moins nombreux et les conditions d'apprentissage meilleures. Ordre de passage des classes sur l'année : CE2 ; CE1/CE2 ; CP/CE1 puis CP.
Les GS iront normalement au dernier trimestre à la piscine de Châteaugiron.
Agrément : Mme Coudert demande à ce que les familles soient prévenues tôt des dates pour que les parents puissent s'organiser.
- Cross de l'école prévu le 22 octobre avec toutes les classes de l'élémentaire :
 - Travail en amont sur la course longue. Les enfants s'autoévaluent puis s'engagent sur un nombre de tours à effectuer. Pas de classement mais un système de contrat à respecter.
 - La course se déroule entre la cantine et les vallons. Les classes de CP CP/CE1 et CE1/CE2 passent en début d'après midi et les 3 autres classes dans la seconde partie d'après-midi.
- Maternelle :
 - Sortie le mardi 5 octobre au Zoo de la Bourbansais pour aller à la rencontre des loups. Un travail autour du loup est ensuite prévu en classe.
 - Sortie en fin d'année à définir.
- Projet EPS avec l'animateur sportif Sébastien Renault :
 - « Jeux de ballon » avec les classes de CP ; CP/CE1 et CE/CE2.
- Intervention des étudiants de STAPS de l'Université de Rennes 2.
 - Orientation pour les classes de CE1/CE2 ; CE2/CM1 ; CM1 et CM2
- Projet développement durable sur la gestion des déchets avec la Ligue de l'Enseignement :
 - Intervention de l'association « La feuille d'érable » et jeu de piste à Rennes sur le thème des déchets pour les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1.
- CP et CP/CE1 : Voyage dans le temps
 - Sortie au château de Vitré pour évoquer le Moyen-Age.
 - Sortie sur le thème de l'école d'autrefois.
- Projet « échecs » en cours d'élaboration pour les CM2.
- Evaluations nationales CP/CE1 : résultats transmis individuellement à chaque famille.

7. Travaux

- Réfection des sanitaires sous le préau 1 pendant les vacances d'été.
- Installation de trois nouveaux écrans interactifs tactiles dans les classes 7 ; 9 et 11 et de 3 nouveaux ordinateurs.
- Equipement de tous les ordinateurs de classe avec WORD.
- Quelques aménagements en cours : placard, étagères...
- 6 détecteurs de CO2 achetés. Voir à en donner un au périscolaire.

8. Questions diverses.

- *Quel est le ressenti des enseignants sur le passage à la semaine de 4 jours ?*

Difficile à dire car nous ne sommes qu'en début d'année. Les matinées plus longues sont intéressantes en élémentaire car les enfants sont clairement plus disponibles.

Les enseignantes de maternelle apprécient d'avoir un « vrai » temps en classe avec les Petites Sections l'après-midi.

- *Y-a-t-il des difficultés avec les élèves, entre les élèves sur le temps scolaire, aux récréations et sur le temps périscolaire ? Y-a-t-il des actions mises ou à mettre en place ? Quand et comment ?*

Le climat global est plutôt assez calme. Pas de gros problèmes à gérer, pas de débordement important. Néanmoins, certains enfants ont parfois des comportements répétés (petites incivilités) qui peuvent être irritants pour les autres enfants et pour le personnel éducatif de l'école.

Mme Guilmin rappelle qu'avec le protocole sanitaire, les enfants sont toujours avec les mêmes camarades. Ce manque de brassage entre enfants peut provoquer davantage d'irritations et petits conflits. Mise en place de médiateurs sur le temps méridien en CM1 et CM2.

Remise en place des conseils d'enfants et réflexion à avoir sur les messages clairs.

- *L'enregistrement des horaires de sortie à l'accueil des loisirs et la facturation.*

La facturation s'effectue par tranche de 30 minutes. Des parents évoquent un problème de sonnette qui ne fonctionne pas ce qui peut parfois les faire attendre un certain temps.

Mme Guilmin informe que le passage à une autre tranche horaire ne se fait jamais à quelques minutes près.

- *Est-il possible de faire un trombinoscope des équipes du périscolaire et de l'ALSH ?*

Oui un trombinoscope sera affiché au niveau des portes d'entrée.

- *Quantité à la cantine et au goûter, comment est-ce géré ? Contenu des goûters ?*

Certains enfants disent qu'ils ont encore faim et qu'ils ne peuvent pas toujours se resservir.

Mme Guilmin indique, qu'il n'est en effet, pas toujours possible de resservir les enfants. Cela dépend des menus et du calibrage des parts. Par exemple, lorsqu'il y a des parts de pizza, les enfants demandent souvent un supplément or il y a autant de parts que d'enfants.

Pour l'élaboration des menus, l'équipe de la cantine effectue régulièrement des remontées au fournisseur (ESAT des Maffrais). La présence de certains plats peut ensuite être modifiée en fonction de ces remontées.

Il y a systématiquement un laitage, des céréales et un fruit au goûter.

Questionnement des parents sur les ordres de passage à la cantine et sur le placement des enfants.

Les classes maternelles mangent dès 12h00 ; les classes de CP et CP/CE1 au 1^{er} service vers 12h05/10. Pour le deuxième (vers 12h45) et troisième service (vers 13h05) d'élémentaire, cela varie mais les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 mangent au même service et les classes de CM1 et CM2 à un autre service.

En raison du protocole sanitaire, les enfants mangent toujours aux mêmes places avec les mêmes camarades.

Comment sont gérées les activités du midi ? Pour les activités sportives quels liens avec l'école ?

En fonction de la classe, différents ateliers sont proposés sur le temps du midi : EPS ; jeux de société ; jeux collectifs et ateliers créatifs. Chaque jour, les enfants peuvent changer d'atelier.

M. Sébastien Renault, l'éducateur sportif, propose sur le temps du midi des ateliers différents de ce qui est effectué sur le temps scolaire. Il intervient uniquement le lundi et le mardi (école et temps périscolaire), la natation est systématiquement le mardi et les étudiants en STPAS interviendront également le mardi. Cela peut créer parfois un déséquilibre dans la semaine au niveau des activités sportives. Nous en sommes conscients mais nous sommes tributaires des emplois du temps de chacun.

- *Quelle évolution du brassage à la rentrée et quelle continuité périscolaire/école/centre de loisirs ?*

En fonction de la situation sanitaire, nous réfléchissons à faire évoluer le dispositif d'entrée en classe : les élèves entreraient directement dans l'école et iraient tout de suite se ranger devant leur classe. Ils pourraient ensuite entrer en classe dès 8h25 et ce jusqu'à 8h30.

Pour les récréations, même si nous pouvons à nouveau brasser les groupes, nous resterons sur un système de 2 récréations distinctes avec 3 classes à chaque fois.

Sur le périscolaire, en extérieur les classes peuvent parfois être à deux sur la même cour. Mais dans ce cas, ce sont toujours les mêmes classes qui se retrouvent ensemble.

- *Fête de l'école, fête de Noël, et autres évènements dans l'année : quelles possibilités, quelles conditions, quelles organisations ?*

Il est prévu d'organiser la fête de Noël, la fête de l'école, les portes ouvertes mais tout cela dépendra de la situation sanitaire au moment où elles doivent se dérouler.

La fête de Noël est programmée pour la soirée du vendredi 10 décembre.

- *Gestion des vélos et des trottinettes. Comment gérer le passage de l'école à l'accueil de loisirs ?*

Les trottinettes sont rentrées dans la cour et rangées au niveau des classes 10/11. Les vélos doivent être mis dans le garage à vélos qui se situe au niveau du grand portail vert de l'élémentaire.

Si les enfants vont à l'accueil de loisirs, ils récupèrent tout simplement leur trottinette et ils descendent avec. Les vélos sont garés à l'extérieur de l'école, les enfants vont donc les récupérer avec leurs parents après l'accueil de loisirs.

- *Comment est gérée la rotation des élèves dans les différentes cours d'école ?*

Chaque classe est dans une cour pour la semaine. Changement de cour toutes les semaines. La rotation s'effectue sur 3 semaines.

- *Demande des parents pour que la photo de classe soit plus tôt dans l'année.*

M. Le Goff rappelle que l'an passé la photo a été particulièrement tardive (10/06) du fait du protocole sanitaire. Il est difficile d'organiser les photos de classe en tout début d'année car avec la rentrée scolaire, le mois de septembre est dense pour la direction d'école.

Cette année, nous essaierons d'organiser les photos de classe en mars.

Le conseil d'école s'achève vers 21h20.

Prochain conseil d'école : mardi 15 mars à 18h30.

Mme Foucrit (secrétaire)

M. Le Goff (président)